

## LA FRANCE ATTAQUÉE PAR L'EXTRÊME DROITE !

Toulouse, le 16 janvier 2024

Le 19 décembre au soir, l'Assemblée nationale a voté la loi "asile immigration". Malgré la crise politique majeure ouverte par cette situation, le Président de la République continue à défendre le texte qui l'allie à la pire réaction. La préférence nationale, chère au programme de l'extrême droite, fait ainsi son entrée par la voie législative aux pays « des droits de l'Homme »...

C'est un changement majeur des fondements de notre démocratie.

Cette 30<sup>e</sup> loi en 40 ans portant sur l'immigration est de l'aveu même du Rassemblement National une victoire idéologique...de son idéologie !

Cette loi ne touche pas les Européens, Union européenne oblige, mais les ressortissants des autres continents, Asie et Afrique en tête.

Cette loi peut ne pas paraître spectaculaire dans ses dispositions, pourtant son application peut déboucher sur des catastrophes individuelles, plus grave encore elle installe une petite musique, celle de l'immigré dont on doit absolument se méfier, à qui l'on doit faire obstacle en parsemant son parcours de difficultés, sans être exhaustif sur les dispositions de la loi, jugez plutôt :

- Les allocations familiales seront désormais conditionnées à un délai de 5 ans pour l'immigré qui ne travaille pas et 30 mois pour celui qui travaille, c'est la première fois depuis l'instauration de la sécurité sociale, qu'un travailleur pourtant cotisant sera privé de ses droits ! C'est une rupture d'égalité entre les travailleurs et cela sur le seul prétexte de sa nationalité...

- Le préfet aura toute latitude pour accorder ou non les titres de séjour, pour un an révisable, dans des métiers dit « en tension ». Ce sont des activités où le patronat a besoin de petites mains corvéables à merci et mal payées, comme la restauration, le service à la personne, la livraison ou encore le bâtiment. Merci Macron ! Merci Patron !

- Des quotas migratoires seront désormais débattus par le parlement chaque année. C'est absolument nouveau pour ce vieux pays exclusivement construit sur ses migrations. Bien sûr de nombreux pays ont cette disposition, mais ils l'accompagnent d'une politique volontariste de prise en charge des immigrés, ce qui n'est pas prévu dans cette nouvelle loi.



- Nos « bons » sénateurs ont rétabli le délit de séjour irrégulier, en l'assortissant d'une amende de 3 750 €. Une personne qui quitte ses attaches la mort dans l'âme pour fuir la guerre et la misère, risque sa vie sur son chemin d'exil et se voit affliger d'une telle sanction sous prétexte qu'il n'a pas demandé poliment à rentrer en France, nous pourrions dire que cela n'honore pas la république, mais en fait c'est juste dégueulasse !

- Les étudiants étrangers devront désormais déposer une caution. Cette nouvelle rupture d'égalité est décriée par les grandes écoles et les universités qui peinent à recruter des étudiants étrangers alors que c'est une chance pour notre pays d'essaimer sa culture partout dans le monde.

- Les jeunes gens, nés en France et y demeurant, de parents étrangers ont toujours été naturalisés, dorénavant ils devront le demander entre leur 16 et 18 ans. Un bien mauvais signe pour un pays s'inquiétant des difficultés d'intégration de ses immigrés récents.

---

**Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne**

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

[cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr)

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](#), Twitter [@CGTfip31](#)

- Le regroupement familial devra attendre 2 ans avec des conditions draconiennes de solvabilité.
  - Quant à l'aide médicale d'État si elle n'est pas encore supprimée, elle fera l'objet d'une réforme à part ce qui inquiète le personnel médical qui alerte déjà sur les risques de santé publique. En effet les virus et autres maladies n'ont pas de nationalités et elles seront un danger pour tout le pays.
- Tout cela sous un fallacieux prétexte d'insécurité en accusant les seuls étrangers



La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a appelé à la "désobéissance civile et à la multiplication d'actions de résistance contre cette loi" qui "remet en cause... nos principes républicains". Avec plus d'une centaine de personnalités publiques, elle a cosigné une tribune publiée jeudi par le journal L'Humanité avec un message destiné à Emmanuel Macron : "Ne promulguiez pas ce texte de tous les dangers !"

Un grand rassemblement pour dénoncer la loi immigration se prépare à l'initiative de la CGT. Deux dates sont avancées : le dimanche 14 janvier ou celui du 21 janvier.

La section CGT Finances publiques de Haute-Garonne s'associera à toutes les initiatives qui seront de nature à conduire le Président de la République à ne pas promulguer ce texte ignoble, nous vous appelons à y participer. La démocratie est fragile et comme dit le Canard Enchaîné : La liberté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Jour après jour nous constatons que non content de nous imposer leurs politiques libérales comme la retraite à 64 ans avec 43 annuités pour obtenir un taux plein, bonne chance à tous, les macronistes criminalisent l'opposition à leurs décisions ou à leurs opinions.

Ainsi ce sont plus de mille cégétistes qui sont actuellement inquiétés par la justice. Ici des militants ont fait brûler des palettes sur la voie publique pour protester contre la réforme des retraites, là ce sont des personnes qui ont ralenti la circulation toujours pour protester contre la réforme honnie. Parfois c'est juste un défaut de déclaration de manifestation, d'autres fois des écrits de soutien à la population palestinienne, même le conducteur d'un camion portant des affiches hostiles à l'allongement de l'âge de la retraite et s'étant approché trop près de l'Élysée va passer en jugement.

Et ne pensez pas que seule la CGT soit visée, la CFDT, SOLIDAIRE ou encore FO dénoncent également les abus d'autorité dont fait preuve le gouvernement instrumentalisant la justice.

Nous assistons à des mesures disproportionnées après les LBD et les nasses contre les gilets jaunes et autres manifestants fustigeant la politique de Macron, une dérive autoritaire que l'on retrouve dans d'autres-pays libéraux. Une dérive accompagnée par des médias aux ordres du pouvoir dont le but n'est plus d'informer, mais de formater les citoyens.

Vous devez absolument vous mobiliser contre la loi immigration et les dérives « extrême-droitières » de ce gouvernement qui a choisi ses alliés. C'est dans votre intérêt de citoyen·e et de travailleur·euse.

**Montrons que la France, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité.**

**Montrons que la France, c'est la solidarité que chaque jour nous faisons vivre sur nos lieux de travail en nous entraïdant entre travailleuses et travailleurs quelle que soit notre religion ou notre nationalité.**